

Pantin le 26 mars 2026

Prévoyance : L'Enseignement catholique sacrifie ses enseignants sur l'autel de l'argent !

Ne confondez pas Mutuelle et Prévoyance.

La mutuelle rembourse vos soins. La prévoyance protège votre salaire et votre avenir.

La prévoyance est un contrat obligatoire pour les enseignants (titulaires, stagiaires, suppléants) financé en grande partie par votre établissement et par vous. Elle garantit un maintien de salaire en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité.

Concrètement, la prévoyance c'est :

- * En **maladie ordinaire (CMO)** : 95 % du salaire après 3 mois (sans prévoyance 50 %) ;
- * En **longue maladie (CLM)** : 95 % après 1 an (sans prévoyance 60 %) ;
- * En **invalidité** : maintien jusqu'à 95 % du revenu (sans prévoyance 80%) ;
- * En cas de **décès**, versement à vos ayants droits d'un capital de 3 ans de salaire brut.

Vous cotisez peu (0,2 % du brut de votre salaire). L'établissement **finance l'essentiel** (1.05 % du brut).

La fin annoncée de la prévoyance : le pire recul social de l'histoire pour les enseignants du privé !

Les organisations professionnelles des chefs d'établissement diffusent des informations trompeuses de la Fédération Nationale des OGEC dénoncées par le Sniec-CFTC ([Voir ici](#)). **Non, le ministère ne remplacera pas ce dispositif.** Il propose une prévoyance **facultative**, moins protectrice **et qui coûtera très cher** aux enseignants. Il est donc à craindre que nombre d'enseignants n'y souscrivent pas et ne soient plus protégés.

Demain, le coût pour l'enseignant serait multiplié par 7 !

Risque de perte annuelle : entre 300 et 700 euros rien que pour la cotisation ! Et pour être moins protégé !

Pour un salaire de 3200 euros net soit 4000 bruts (25 ans de carrière)	✓ ACTUEL	MGEN Socle de base interministériel	MGEN socle + Garantie additionnelle
Cotisation mensuelle enseignant	~ 8 € / mois (0,2 % du brut)	~31 € / mois (38 € - 7 € aide de l'État)	~56€ / mois (63 € - 7 € aide l'État)
Coût annuel enseignant	~ 96 € / an	~372 € / an	~672€ / an

Comparatif prestations actuelles et nouvelles prestations :

Événement	✓ ACTUEL	MGEN Socle de base interministériel	MGEN socle + Garantie additionnelle
Incapacité	95 % du salaire net CMO-CLM-CLD	80 % du salaire net* CLM – CGM (pas de CMO)	80 % du salaire net* CMO-CLM-CLD
Invalidité	Jusqu'à 95 % du salaire net	80 % salaire net*	80 % salaire net*
Capital décès	3 ans de salaire brut	2 ans de salaire brut	2 ans de salaire brut

Vous paierez beaucoup plus pour être moins protégé !

Le Sniec-CFTC vous informe aujourd'hui, car l'heure est grave. L'Enseignement catholique a confirmé par sa communication sa volonté de ne pas faire vivre le contrat de prévoyance à partir du 1^{er} janvier 2027, contrat qui existe depuis près de 50 ans.

C'est :

- un abandon total des enseignants,
- déconsidérer l'investissement et le bénévolat des enseignants dans leur établissement,
- une atteinte au contrat de confiance entre enseignants et établissements scolaires,
- une importante perte de pouvoir d'achat.

Le seul "avantage" des enseignants du privé disparaît pour creuser encore un peu plus l'écart avec les collègues du public. Pour rappel **notre salaire net est inférieur de 10%**, nous **n'avons pas le statut de fonctionnaire** ni la sécurité de l'emploi et notre retraite est **calculée sur les 25 meilleures années** et non sur les 6 derniers mois.

Dans le même temps, **l'Enseignement catholique va récupérer 66 millions d'euros au moins**. C'est bien une mesure financière au détriment de ceux qui font, avec les salariés, vivre les établissements au quotidien en s'engageant souvent bien au-delà de leur contrat d'enseignement.

Le Sniec-CFTC se battra de toutes ses forces pour empêcher ce recul social majeur. Il vous informera et vous proposera différents moyens d'action.